

DÉPARTEMENT : CALVADOS  
ARRONDISSEMENT : BAYEUX  
COMMUNE : LA CAMBE

**PROCÈS VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 mai 2015**

L'an deux mille quinze le mardi 19 mai 2015 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Bernard LENICE, Maire de La Cambe.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents et représentés : 13

Absents excusés : 0

Absents : 2

**Etaient présents** : M. Roland ANQUETIL, et M. Yves GUILLEMAIN et M. Jean-Pierre ONUFRYK, adjoints.

M. Yannick PERROT, M. Gérard DUMAY, M. Pierre ROUSSEL, Mme Mireille ALIX, Mme Gaëlle ROMANOFF, Me Cécile JOUAN, M. Sébastien LIGNER, M. William PERRON et Me Sylvie BRION

**Etaient représentés** :

**Etaient absents** : Me Marie-Pierre MARIE et M. Jean-Louis LE CANU

A été nommé(e) secrétaire : M. Yves GUILLEMAIN

**ORDRE DU JOUR**

**IGI Modifications statutaires – la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du logement et le cadre de vie.**

**Assainissement : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif**

**Résiliation de l'Association de gymnastique de La Cambe – solde de tout compte**

**Résiliation de l'Association Espoir Cambais – solde de tout compte**

**Brigade verte : Convention de prestation de service**

**Subventions aux associations 2015**

**Questions diverses.**

Monsieur le Maire procède à la lecture du procès-verbal du 7 avril 2015

Aucune observation n'ayant fait l'objet de remarque, le procès-verbal est voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour pour la nomination d'un coordonnateur communal pour le recensement de 2016

---

**IGI Modifications statutaires – la protection et la mise en valeur de l’environnement et la politique du logement et le cadre de vie**

Le Maire informe les membres présents que, lors de la séance du 15 avril 2015, le conseil communautaire de la communauté de communes d’Isigny-Grandcamp Intercom a accepté à l’unanimité de modifier les statuts sur les points suivants :

**La protection et la mise en valeur de l’environnement**

B/ COMPETENCES OPTIONNELLES

1. La protection et la mise en valeur de l’environnement 3<sup>ème</sup> alinéa

**La politique du logement et le cadre de vie**

B/ COMPETENCES OPTIONNELLES

2. Politique du logement et cadre de vie 3<sup>ème</sup> alinéa

Conformément aux dispositions de l’article L5211-20 du CGCT, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur ces modifications de compétence.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l’unanimité, cette extension de compétence.

Nombre de votants :

- Favorable : 13
- Non favorable : 0

---

**Assainissement : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d’assainissement collectif**

---

Le rapport sera envoyé par mail au conseil municipal afin que les conseillers puissent l’étudier et il sera remis à l’ordre du jour du prochain conseil municipal.

---

**Résiliation de l’Association de gymnastique de La Cambe – solde de tout compte**

---

Le club de Gymnastique de La Cambe était géré par une association loi 1901.

Le conseil municipal prend note de la dissolution de cette association, présentée par la présidente du club, en date du 4 février 2015.

Après délibération, et à l’unanimité, le conseil municipal accepte la dissolution et accepte les fonds de l’association pour un montant de 649,65€. Cette somme sera affectée aux associations Cambaises.

---

**Résiliation de l’Association Espoir Cambais – solde de tout compte**

---

Le club de foot « Espoir Cambais » était géré par une association loi 1901.

Le conseil municipal prend note de la dissolution de cette association, présentée par le président du

club, en date du 7 février 2015.

Le Club, conformément aux statuts, souhaite que le conseil municipal utilise cette somme en faveur du nouveau club le Football Club La Cambe.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal accepte la dissolution et approuve le souhaite du club et accepte les fonds de l'association pour un montant de 933.06€.

La commune s'engage à verser cette somme à l'association Football Club La Cambe.

Monsieur le Maire informe que le Comité de Jumelage n'a toujours pas remis l'état de leurs comptes, malgré plusieurs relances, par conséquent Monsieur le Maire devra en informer Monsieur le Procureur de la république.

Monsieur Ligner va réunir prochainement les commerçants et les artisans pour relancer l'association des commerçants et des artisans

---

#### **Brigade verte : Convention de prestation de service**

---

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le dispositif « Brigades vertes » peut être mis à la disposition des collectivités locales pour assurer :

- La sécurité lors de manifestation
- Destruction de nuisible
- Récupération des dépôts sauvages
- Récupération d'animaux errants
- Destruction de nid de guêpes, frelon...
- Destruction de taupe

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal d'approuver la convention de mise à disposition pour une durée de 1 an et demande l'autorisation à signer celle-ci au nom de la commune.

Pour ce faire, Monsieur le Maire donne lecture de ladite convention.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité décide :

- D'approuver la convention de mise à disposition de la Brigade verte.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention qui sera jointe à la délibération.
- D'approuver le montant de la participation financière à ce dispositif à savoir, 0,60€ par habitant et 0,40€ par hectare par an.

---

#### **Subventions aux associations 2015**

---

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les subventions suivantes pour un montant de 2 068,10€.

Union Cyclotouriste Cambais	200€
-----------------------------	------

Course cycliste La Cambe	600€
Comité des fêtes	270€
Association des parents d'élèves La Cambe	200€
Association des anciens combattants	50€
Club de l'amitié	235€
Arc en ciel Isigny Sur Mer	80€
Comice Agricole	70€
Association Oxygène Maison de retraite	100€
Club de judo d'Isigny Sur Mer	50€
Cifac + Cifac TP	113,10€
SNSM Isigny Sur Mer	50€
Athlétisme de Carentan	50€

### **Nomination d'un Coordonnateur Communal pour l'enquête de recensement 2016.**

Ajouté à l'ordre du jour en début de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'INSEE de Basse Normandie, informant qu'il sera réalisé le recensement des habitants de la commune, en 2016. La collecte se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la nécessité de désigner un coordonnateur d'enquête afin de réaliser les opérations du recensement ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

De désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement qui sera Madame Stéphanie GORON, agent de la commune.

Deux agents recenseur seront recrutés ultérieurement.

### **Questions diverses**

Monsieur le Maire informe les membres que la Communauté de Communes n'a pas encore donné de réponse concernant les travaux de voirie et de pluviales du parking des écoles.

Monsieur le Maire fait remarquer à l'assemblée une erreur de reporting sur le plan du PLU, qui devra être modifiée lors de la prochaine mise à jour du PLU.

Monsieur le Maire informe que le SDEC va prendre en charge la peinture des candélabres de la place de la Mairie.

Monsieur le Maire informe que le SDEC pourrait prendre en charge à 100% la partie des fils nus des travaux d'effacement de réseaux dans la rue des Vignets. Dégâts constatés lors des dernières tempêtes.

Monsieur Yannick PERROT informe que le bal de la libération du 13 juin va paraître dans le guide officiel de D.DAY.

Monsieur Yannick PERROT informe que le site internet de la commune reçoit 1400 visiteurs par mois.

Monsieur le Maire informe les membres que l'ADTLB organise un spectacle de Jacques BREL le vendredi 25 septembre 2015 à la salle des fêtes.

La brocante organisée par le comité des fêtes aura lieu le 31 mai 2015.

Cérémonie au Cimetière Allemand, le vendredi 5 juin 2015 à 14h30.

Cérémonie à la Stèle Aérodrome US-A4, située entre le RD204 (Canchy-St Pierre de Mont) et la VC112 (Chemin de La Cambe à la Vallée), le vendredi 5 juin 2015 à 17h30.

Fin de la séance 22h20.